

Image not found or type unknown



Les assurances chômage des mandataires sociaux

Fiche pratique publié le **01/05/2014**, vu **416 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Il existe quatre régimes d'assurance chômage destinés à couvrir les mandataires sociaux et les dirigeants d'entreprise qui ne bénéficient pas du régime d'assurance chômage des salariés, contre la perte involontaire de leur emploi.

Le régime de la GSC garantit un revenu en cas de perte juridique du mandat social par révocation ou non-renouvellement du mandat (quel que soit le pourcentage du capital social détenu par le mandataire) ou du statut de chef d'entreprise en cas de redressement, liquidation judiciaire ou cession.

[Voir le guide](#)